



ALERTE RENFORCÉE SÉCHERESSE



Le niveau des nappes et des cours d'eau eurois ont atteint le seuil d'**alerte renforcée sécheresse**.

D'importantes **mesures de restriction** complémentaires sont mises en place à destination des utilisateurs et usagers de l'eau :



LAVAGE DES VÉHICULES
Interdit à domicile
et aux rouleaux en station*



Remplissage
PISCINES et PLANS D'EAU
Interdit



ARROSAGE des pelouses,
espaces verts, parterres,
jardins et potagers
Interdit de 9h à 20h



IRRIGATION par ASPERSION
Interdit de 9h à 20h



LAVAGE des VOIRIES,
TERRASSES, FAÇADES
Interdit**

* Sauf lavage rouleaux en mode
ECO ou pistes équipées de sys-
tème de recyclage

**sauf par collectivités ou
professionnels

La situation complète départementale et le détail des **mesures de restrictions/interdictions** applicables aux différents usages, sont consultables sur le site des services de l'Etat de l'Eure et sur l'outil national **VigieEAU** : vigieau.gouv.fr

NIVEAUX DE GRAVITÉ



Vigilance sécheresse



Alerte sécheresse



Alerte renforcée sécheresse



Crise sécheresse

